



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune
de Chancy est convoqué pour
le mardi 3 octobre 2023 à 20 heures**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2023
2. Communications du bureau du Conseil municipal
3. Communications de M. le Maire
4. Nominations des présidentes, présidents, vice-présidentes et vice-présidents des locaux de vote pour 2024
5. Propositions individuelles et questions. Informations des commissions

Chancy, le 26 septembre 2023

Patrick Bouvier, Maire

